



Communiqué de presse  
10 juin 2025

## Veolia lance un plan d'actionnariat salarié ouvert à plus de 190 000 salariés du Groupe

---

Veolia lance une nouvelle édition de son opération d'actionnariat salarié. Proposée à plus de 190 000 salariés du Groupe, cette initiative vise à les associer au développement et à la performance de l'entreprise.

En tant que partie prenante essentielle et déjà premier actionnaire du Groupe, les salariés peuvent ainsi renforcer leur implication dans la stratégie et la croissance de Veolia.

Cette initiative permet aux salariés de souscrire, directement ou par l'intermédiaire de dispositifs collectifs, à des actions de Veolia Environnement. L'objectif est de créer un lien encore plus fort entre les équipes et la stratégie de développement du Groupe.

Cette opération prend une dimension particulière dans le contexte du déploiement du programme stratégique GreenUp qui place Veolia au cœur de la transformation écologique avec l'accélération du développement de solutions innovantes dans trois domaines clés : la décarbonation des activités économiques, la dépollution et la régénération des ressources naturelles.

Le règlement-livraison des actions nouvelles à émettre **devrait intervenir le 12 septembre 2025**.

Les principales modalités de cette opération sont décrites ci-après.

### Société émettrice

Veolia Environnement, société anonyme de droit français  
Cotation Euronext Paris (France)  
Action ordinaire code ISIN : FR0000124141 VIE

### Cadre de l'opération – Titres offerts

L'offre est proposée dans le cadre du plan d'épargne groupe et plan d'épargne groupe international de Veolia Environnement conformément aux articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail et sur la base de l'autorisation des actionnaires accordée par la 19<sup>ème</sup> résolution de l'assemblée générale mixte du 24 avril 2025. La mise en place de l'offre sur la base de la résolution susvisée a été décidée par le conseil d'administration du 6 mai 2025. L'offre porte sur un nombre maximum de 14 813 052 actions (soit environ 2 % du capital social à la date de l'assemblée générale mixte du 24 avril 2025).

Les dates de la période de souscription/révocation et le prix de souscription seront arrêtés par une décision de la Directrice générale agissant sur délégation du conseil d'administration, prévue le 30 juillet 2025. Le prix de souscription sera égal à la moyenne des cours moyens pondérés par les volumes de l'action Veolia Environnement sur Euronext Paris durant les (20) vingt jours de bourse précédant la décision de la Directrice générale susvisée (prix de référence), diminué d'une décote de 15 % et arrondi au centime d'euro supérieur.

Les actions nouvelles porteront jouissance courante.

### **Calendrier indicatif de l'opération**

Le calendrier ci-dessous est fourni à titre indicatif et pourrait être modifié en raison d'événements affectant le bon déroulement de l'opération.

Période de réservation : du 10 juin 2025 au 30 juin 2025 (inclus)

Fixation du prix de souscription : le 30 juillet 2025

Période de souscription/révocation : du 1<sup>er</sup> au 5 août 2025 (inclus)

Règlement-livraison de l'offre : le 12 septembre 2025

### **Modalités de souscription**

#### Bénéficiaires de l'offre

L'offre est réalisée en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, dans le cadre du Plan d'Épargne de Groupe (PEG) et du Plan d'Épargne de Groupe International (PEGI) de Veolia Environnement. Au Royaume-Uni, les salariés ont également la possibilité d'investir en actions Veolia Environnement dans le cadre du dispositif Share Incentive Plan.

Elle s'adresse aux salariés de Veolia Environnement SA et des filiales participantes en France et dans 55 juridictions dans le monde, ayant une ancienneté d'au moins trois mois dans le Groupe à la date de clôture de la période de révocation.

Les anciens salariés retraités et préretraités qui ont conservé des avoirs au sein du PEG depuis leur départ du groupe sont éligibles à l'opération, sans le bénéfice de l'abondement.

#### Formules de souscription

Les bénéficiaires ont la possibilité de souscrire des actions Veolia Environnement à travers deux offres distinctes, une offre sécurisée avec effet de levier et une offre classique :

- L'offre sécurisée avec effet de levier : le souscripteur bénéficie d'un abondement brut de 100 % de son apport personnel dans la limite de 300 euros, d'une garantie de son investissement total, abondement compris, et du plus élevé entre (i) un rendement minimum garanti à un taux prédéterminé sur le montant de son investissement, abondement compris, ou (ii) un multiple de l'éventuelle hausse du cours de l'action Veolia Environnement.
- L'offre classique : le souscripteur investit en actions Veolia Environnement en bénéficiant d'une décote de 15 % sur le prix de référence. L'investissement effectué sur l'offre classique présente un risque de perte en capital dans la mesure où il suivra l'évolution du cours de l'action Veolia Environnement, à la hausse comme à la baisse.

### Mode de conservation des actions

La souscription est réalisée par l'intermédiaire d'un FCPE ou, dans certains pays, en actionnariat direct.

Les droits de vote afférents aux titres détenus dans le FCPE seront exercés par le conseil de surveillance du FCPE. Les droits de vote afférents aux titres détenus en direct seront exercés par le souscripteur.

### Indisponibilité

Les actions souscrites en direct ainsi que les parts de FCPE seront bloquées jusqu'au 3 juin 2030 sauf survenance de l'un des cas de déblocage anticipé prévus par les articles L. 3332-25 et R. 3324-22 du Code du travail, tels qu'applicables dans les différents pays de déploiement de l'offre.

### Opérations de couverture

L'offre sécurisée avec effet de levier implique de la part de la banque contrepartie de ladite offre des opérations de couverture, sur les marchés et/ou hors marchés, au moyen d'achats et/ou de ventes d'actions, d'achat d'options d'achat et/ou de toutes autres transactions, à tout moment et en particulier à compter de la date d'ouverture de la période de détermination du prix de souscription et pendant toute la durée de l'opération.

### Cotation des actions

Les actions Veolia Environnement sont admises aux négociations sur Euronext Paris. La demande d'admission des actions Veolia Environnement nouvellement émises à la cote sur le marché réglementé d'Euronext Paris sera effectuée dès que possible après la réalisation de l'augmentation de capital. Elles seront admises sur la même ligne de cotation que les actions existantes (code ISIN : FR 0000124141-VIE) et leur seront entièrement assimilées dès leur admission aux négociations.

### Rachat d'actions

Veolia Environnement a décidé de procéder à un rachat d'actions au moyen d'un contrat à terme conclu avec un prestataire de services d'investissement avant l'assemblée générale mixte du 24 avril 2025, conformément à l'autorisation donnée par la 16<sup>ème</sup> résolution de l'assemblée générale mixte du 25 avril 2024. Le prestataire de services d'investissement pourra procéder de manière indépendante aux rachats durant une période commençant le 2 juillet 2025 et se terminant le 29 juillet 2025 jusqu'à un maximum de 14 813 052 actions, qui seront livrées à Veolia Environnement le 31 juillet 2025. À la suite du vote par l'assemblée générale mixte du 24 avril 2025 d'une nouvelle autorisation dans sa 18<sup>ème</sup> résolution, le conseil d'administration a acté que les opérations de rachat seront effectuées sur le fondement de cette nouvelle résolution. Les actions ainsi rachetées ont vocation à être (i) en partie annulées, à hauteur de l'augmentation du capital, et (ii) en partie cédées pour permettre la couverture de l'offre sécurisée proposée dans certains pays. Le descriptif du programme de rachat d'actions figure à la section 7.1.3 (p. 469) du document d'enregistrement universel 2024 de Veolia Environnement déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 20 mars 2025 et disponible sur le site internet de Veolia Environnement.

### Mention spécifique pour l'international

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation pour la souscription d'actions Veolia Environnement. L'offre d'actions Veolia Environnement est

strictement réservée aux bénéficiaires mentionnés ci-dessus et sera mise en place dans les seuls pays où le cas échéant, une telle offre aura fait l'objet d'un enregistrement ou d'une notification auprès des autorités locales compétentes et/ou à la suite de l'approbation d'un prospectus par les autorités locales compétentes, ou en considération d'une exemption à l'obligation d'établir un prospectus ou de procéder à un enregistrement ou une notification de l'offre.

Plus généralement, l'offre sera uniquement réalisée dans les pays où toutes les procédures d'enregistrement et/ou les notifications requises auront été effectuées et les autorisations nécessaires auront été obtenues.

Les actions Veolia Environnement pouvant être acquises dans le cadre de cette offre ne font l'objet d'aucune recommandation de la part des autorités de marché gouvernementales ou des autorités réglementaires. Aucun conseil ou recommandation d'investir n'est donné par Veolia Environnement ou un employeur. La décision d'investissement est une décision personnelle, qui doit être prise par chaque salarié en tenant compte de ses ressources financières, de ses objectifs d'investissement, de sa situation fiscale personnelle, des autres alternatives d'investissement et du fait que la valeur d'une action cotée est fluctuante. À cet égard, les bénéficiaires sont invités à considérer la diversification de leur portefeuille de placements afin de s'assurer que le risque envisagé ne soit pas trop concentré dans un unique investissement.

L'offre est proposée à titre volontaire par Veolia Environnement. Ni Veolia Environnement ni les employeurs ne sont tenus de réitérer l'offre ou de faire des offres similaires dans le futur. Les conditions et modalités de l'offre ne font pas partie des contrats de travail des salariés.

---

## À PROPOS DE VEOLIA

Le groupe Veolia a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique. Présent sur les cinq continents avec 215 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions utiles et concrètes pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie qui participent à changer radicalement la donne. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler. En 2024, le groupe Veolia a servi 111 millions d'habitants en eau potable et 98 millions en assainissement, produit 42 térawattheures d'énergie et traité 65 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires consolidé de 44,7 milliards d'euros.

[www.veolia.com](http://www.veolia.com)

---

## CONTACTS VEOLIA

### RELATIONS PRESSE

**Laurent Obadia - Evgeniya Mazalova**  
**Anna Beaubatие - Aurélien Sarrosquy**  
**Charline Bouchereau**  
Tél. + 33 (0) 1 85 57 86 25  
[presse.groupe@veolia.com](mailto:presse.groupe@veolia.com)

### ANALYSTES & INVESTISSEURS

**Selma Bekhechi - Ariane de Lamaze**  
Tél. + 33 (0) 1 85 57 84 76  
[investor-relations@veolia.com](mailto:investor-relations@veolia.com)